

n°25

Printemps 2016

# Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Travaux de voirie



Théâtre



Maintien assuré



CMJ





Jean-Michel VIART  
Maire  
le Conseil Municipal  
et le Conseil Municipal Jeunes



ont le plaisir de vous convier aux  
cérémonies et manifestations organisées

à l'occasion de la FÊTE NATIONALE

**JEUDI 14 JUILLET 2016**



**A la caserne des sapeurs pompiers : 10h30**

Formation du cortège  
et départ devant la caserne des pompiers  
Défilé avec l'Harmonie l'Indépendante,  
les Sapeurs Pompiers,  
la Préparation Militaire Marine Amiral « AUBE »,  
les Anciens Combattants,  
et de l'Union Nationale des Parachutistes.

\*\*\*\*\*

**Au Parc André GRIMONT : 11h30**

Remise de diplômes : St-Julien Ufolep et SNT.  
Apéritif offert par la Municipalité aux Sancéens  
Repas républicain sur réservation avant le 8/07/2016  
tarif : 5€ sancéen et 10€ non sancéen  
Nombre d'inscriptions limitées à 300 personnes  
(07.92.18.83.25 / festivites2015jlv@gmail.com)

\*\*\*\*\*

**14h00**

Balade en famille sur la seine en canoë  
Tournoi de football familial sur le stade Gambetta  
Tournoi de pétanque au parc Grimont  
Représentations théâtrales au parc Grimont  
Inscriptions aux activités : MJC (03.25.82.25.09 / 06.80.71.71.31)

\*\*\*\*\*

**Au gymnase Fernand Ganne : 21h30-22h00**

- Distribution de lampions
- Retraite aux Flambeaux

\*\*\*\*\*

**Au stade de la Burie : 23h00**

**FEU D'ARTIFICE**



**Anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général De Gaulle**

Jean-Michel VIART, Maire de Saint-Julien-les-Villas, Vice-président du Grand Troyes,  
Le Conseil Municipal,  
Le Conseil Municipal « Jeunes »

Jean-Marie GUYOT, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,  
avec la participation des Sapeurs-Pompiers et de l'Harmonie l'Indépendante

ont l'honneur de vous convier à cette cérémonie

**SAMEDI 18 JUIN 2016**

**18H00 Rassemblement au cimetière (entrée rue de l'Egalité)  
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts**

A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur offert par la Municipalité (espace André Grimont)



Crédit photo JMG

# Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Le printemps se termine avec, nous l'espérons, les beaux jours. Nous pourrons ainsi mieux profiter des attraits de notre commune : la Seine et ses abords, nos parcs verdoyants et reposants, la vélo-voie et les pistes cyclables et piétonnières, nos installations sportives en plein air et le parc de la Batarde qui s'aménage.

Le printemps est aussi celui des bilans et des budgets avec les baisses de dotation de l'État, l'augmentation des charges

de personnel (assurance statutaire, taux des prélèvements retraite, SMIC, ...). Le bilan 2015 (Compte Administratif) permet malgré des dépenses de fonctionnement qui augmentent de 2.7% et des recettes en baisse de 3.1%, de transférer en investissement 1 000 000 € pour des travaux à venir.

L'année 2016 poursuit le même schéma, moins de recettes plus de dépenses, et le devoir et la volonté de servir tous les Sancéens. Il nous faut donc continuer notre programme d'actions d'investissements pour réduire nos coûts de fonctionnement, et de motivation des agents pour une meilleure efficacité. La mutualisation de nos compétences (agents, matériels, technicité) avec d'autres communes et le Grand Troyes, nous permettra d'amortir nos coûts tout en poursuivant la modernisation des services qui vous sont rendus.

Ce Grand Troyes qui comportera bientôt 81 communes (contre 19 actuellement) vient d'être proposé par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale). Il restera au Conseil Municipal le choix de valider cette proposition qui permettra d'ouvrir et de partager des compétences pour apporter des services au meilleur coût pour tous. Il restera au Grand Troyes à redéfinir d'ici la fin d'année 2016 la fiscalité, la gouvernance et les compétences, ces dernières étant différentes dans les groupements de communes rejoignant le Grand Troyes.

Autre sujet important pour Saint Julien les Villas en 2016, le Cœur de vie qui prendra forme autour d'idées, projets, échanges pour créer ce lieu de vie dans les années à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal municipal.

**Jean Michel VIART**  
Maire de Saint-Julien-les-Villas  
Vice-président du Grand Troyes

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Edito .....                 | 3  |
| Finances .....              | 4  |
| Affaires générales .....    | 6  |
| Affaires scolaires .....    | 7  |
| Citoyenneté .....           | 9  |
| Politique de la ville.....  | 10 |
| Développement durable ..... | 12 |
| Expression politique .....  | 14 |
| Urbanisme .....             | 16 |
| Vie culturelle .....        | 18 |
| Sports .....                | 19 |
| Social.....                 | 21 |
| Etat civil .....            | 23 |



**Le Sancéen**  
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas  
 Directeur de publication : Jean Michel VIART  
 Conception et réalisation : Olivier JOUAULT  
 Crédit photos : Benoît Lecallou,  
 Mairie de Saint-Julien-les-Villas,  
 Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER  
 Imprimeur : Imprimerie La Renaissance  
 Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2016

# Le Compte Administratif 2015

## Un excédent de financement dégagé sur l'année 2015

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice achevé.

Le 7 mars 2016, le Conseil Municipal s'est réuni pour approuver les comptes arrêtés au 31/12/2015. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats (les dépenses) et des titres (les recettes) de l'année. Il est régi par les principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre.

### La section de Fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement pour un montant de 7 078 668 € couvrent les dépenses totales de fonctionnement qui sont de 6 068 752 €.

Le résultat comptable de fonctionnement dégagé est de **1 009 916 €**.

Dans le tableau ci-dessous figurent le détail des recettes et des dépenses de fonctionnement :

| Dépenses de fonctionnement en 2015 :        |                  | %/dép.réelles | Recettes de fonctionnement en 2015          |                  | % Rec. Réelles |
|---|------------------|---------------|---|------------------|----------------|
| Charges de personnel                        | 3 964 361        | 69%           | Impôts et taxes                             | 4 568 036        | 65%            |
| Charges à caractère général                 | 1 298 180        | 23%           | Dotations et participations                 | 1 820 465        | 26%            |
| Autres charges de gestion courante          | 413 203          | 7%            | Produits des services et du domaine         | 431 062          | 6%             |
| Charges financières                         | 43 948           | 1%            | Atténuation de charges                      | 104 683          | 1%             |
| Charges exceptionnelles                     | 33 919           | 1%            | Autres produits de gestion courante         | 85 931           | 1%             |
| Atténuation de produits                     | 2 200            | ns            | Produits exceptionnels                      | 35 666           | 1%             |
|   |                  |               | Produits financiers                         | 15               | ns             |
| <b>Total Dép. Réelles de fonctionnement</b> | <b>5 755 811</b> |               | <b>Total Rec. réelles de fonctionnement</b> | <b>7 045 858</b> |                |
| Dotations aux amortissements                | 281 046          |               | Travaux en régie                            | 32 565           |                |
| Autres opérations d'ordre                   | 31 895           |               | Autres opérations d'ordre                   | 245              |                |
| <b>Dépenses totales de fonctionnement</b>   | <b>6 068 752</b> |               | <b>Recettes totales de fonctionnement</b>   | <b>7 078 668</b> |                |
| <b>Résultat comptable de fonctionnement</b> | <b>1 009 916</b> | 18%           |   |                  |                |

Avec 1000 € de recettes réelles perçues en 2015, la collectivité a rémunéré ses agents pour 563 €, payé ses autres charges de fonctionnement (chauffage, eau, électricité, frais scolaires, achats et entretiens divers etc...) pour 243 €, les intérêts de la dette pour 6 € et des charges exceptionnelles pour 5 €. Les 183 € restants sont reportés dans le budget 2016.

**L'Épargne nette** mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres une fois acquittée la charge obligatoire de la dette (le remboursement en capital des emprunts). Elle s'élève à **1 164 368 €**. Ce résultat est jugé honorable compte tenu du contexte économique où l'Etat sabre chaque année ses dotations et impose aux collectivités territoriales de réaliser des économies drastiques.

Parmi les recettes générant cette épargne nette, il est à noter qu'en ce qui concerne la quote-part des taxes foncières et des taxes d'habitation perçues en 2015, le compte administratif affiche + 304 198 € par rapport à 2014. Cette recette fiscale exceptionnelle s'explique en partie par une augmentation de la part de l'Etat des bases imposables de certaines catégories de personnes. Ces mêmes personnes se verront dégrévées en 2016, ce sera autant de recettes fiscales en moins pour la collectivité.

A l'avenir, avec une baisse supplémentaire en 2016 de 140 000 € de la DGF, (dotation globale de fonctionnement pour laquelle nous avons déjà dû renoncer depuis 2014 à 335 000 €) et une baisse des recettes fiscales, il sera de plus en plus difficile de conjuguer des ressources qui diminuent avec une demande sociale qui ne décroît pas tout en maintenant un service public de qualité.

## La section d'Investissement

Les recettes totales pour un montant de 1 829 283 € couvrent les dépenses totales qui sont de 1 601 530 €.

Le résultat comptable dégagé est de **227 753 €**.

Dans le tableau ci-dessous figure le détail des recettes et des dépenses d'investissement :

| Dépenses d'Investissement en 2015 :        |                  |     | %/dép.réelles                              | Recettes d'Investissement en 2015 |     |  | % Rec. Réelles |
|--|------------------|-----|--|-----------------------------------|-----|--|----------------|
| Achat d'immobilisations corporelles        | 713 539          | 45% | Excédents de fonctionnement capitalisés    | 1 100 000                         | 73% |  |                |
| Opérations d'équipement                    | 636 263          | 41% | Dotations, fonds divers                    | 289 891                           | 19% |  |                |
| Remboursement d'emprunts                   | 126 595          | 8%  | Subventions d'investissement               | 76 451                            | 5%  |  |                |
| Achat d'immobilisations en cours           | 54 617           | 3%  | Remboursement d'avance versée              | 50 000                            | 3%  |  |                |
| Achat d'immobilisations incorporelles      | 37 706           | 2%  |  |                                   |     |  |                |
| <b>Total Dép. réelles d'investissement</b> | <b>1 568 720</b> |     | <b>Total Rec. réelles d'investissement</b> | <b>1 516 342</b>                  |     |  |                |
| Travaux en régie                           | 32 565           |     | Opérations d'ordre de transfert            | 312 941                           |     |  |                |
| Plus-value sur cession d'immobilisations   | 245              |     |  |                                   |     |  |                |
| <b>Dépenses totales d'investissement</b>   | <b>1 601 530</b> |     | <b>Recettes totales d'investissement</b>   | <b>1 829 283</b>                  |     |  |                |
| <b>Résultat comptable d'investissement</b> | <b>227 753</b>   |     |  |                                   |     |  |                |

Les dépenses réelles d'investissement (1 568 720 €) sont en hausse de + 344 426 € par rapport à 2014.

Ce sont d'abord des **travaux de voirie** pour l'avenue Terrenoire (513 248 €) et un nouvel enrobé pour la rue des Vannes. Le cimetière a vu son allée totalement rénovée en bi-couche.

**Des travaux de réaménagement** se sont poursuivis en 2015 concernant les abords et le parking de l'église, le cheminement de la batarde, la salle multi-activités André Grimont et la réfection de l'électricité à l'église.

**Au niveau foncier**, la maison et le terrain situés au 1, rue de l'hôtel de ville ont été achetés pour 420 000 €.

**L'investissement de nécessité** n'est pas en reste puisque du matériel informatique a été renouvelé dans plusieurs services (PC, imprimantes), 9 lits ont été installés au service « Petite Enfance » ainsi qu'un store banne placé suite au réaménagement d'un jardin au « Multi accueil ». L'école de musique s'est vue dotée d'une nouvelle batterie complète, quant au stade de la Burie, c'est une pompe immergée qui a permis la continuité de l'arrosage des stades. Des adoucisseurs d'eau ont également été posés dans tous les bâtiments. Deux véhicules poids lourds ont été achetés (121 164 €) ainsi qu'un Renault Kangoo (5 600 €).

Enfin, **pour le plaisir des yeux**, des milliers de narcisses fleurissent notre jolie commune et des pots géants de couleur égayent les différents ronds-points ainsi que l'entrée de la Mairie.

Ainsi, **le financement propre disponible** s'élève à **1 562 360 €**. Il représente les ressources effectivement disponibles (remboursement de l'emprunt déduit) pour financer les autres dépenses d'investissement.

**L'excédent de financement** de **137 670 €** dégagé sur l'exercice 2015 va venir augmenter le fonds de roulement et consolider la structure financière existante au 31/12/2014, afin de réaliser les futures opérations d'investissements sur l'année 2016.

Un article consacré au Budget 2016 paraîtra dans le prochain Sancéen.



Le Conseil municipal en date du 7 mars 2016 a approuvé par délibération n° 2016-10, l'affectation des résultats de fonctionnement au budget 2016 :

1 000 000 € dans la section investissement,

733 688 € dans la section fonctionnement.

## Nouvelles Conseillères Municipales

Depuis début mars, nous accueillons Mesdames **Martine JOBE** et **Isabelle AUGUIN** de la liste **Plus Proche des Sancéens** eu sein de notre **Conseil Municipal**. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Isabelle AUGUIN



Martine JOBÉ

Madame JOBE intègre les commissions finances- affaires générales, et culture.

Madame Auguin intègre les commissions du développement durable et cadre de vie, affaires scolaires, et citoyenneté.

Leur participation complètera l'action municipale déjà commencée.

## Cimetière communal Nouveaux horaires

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 les nouveaux horaires du cimetière sont les suivants:

- du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :
  - Ouverture : 8h00
  - Fermeture : 18h30
- du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février :
  - Ouverture : 8h00
  - Fermeture : 17h30

## Conseil Municipal et Mariage à l'Auditorium de la Maison du Patrimoine

La salle du Conseil Municipal en mairie n'est plus utilisée à ce titre depuis plus d'un an, pour des raisons d'accessibilité et de commodité. La petite salle polyvalente puis la salle Grimont ont accueilli notre Conseil Municipal. Maintenant, après une révision de la mise à disposition de la maison du Patrimoine avec le Grand Troyes en date du 18 novembre 2015, nous revenons au plus proche de la mairie pour tenir de manière définitive nos réunions de Conseil à l'auditorium de la maison du Patrimoine, ainsi que nous l'autorise le CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) et une délibération du Conseil municipal du 21 septembre 2015.

Les mêmes raisons d'accessibilité nous obligent à déplacer la salle des mariages vers l'auditorium de la maison du patrimoine. C'est le Code Civil qui définit le lieu des mariages. Le procureur de la république a été avisé avant que nous délibérions le 24 mars pour déplacer la salle des mariages qui devient beaucoup plus accessible pour toutes avec les commodités, aux normes.



## Nouveau service pour la commune Service Juridique



La rédaction des délibérations, des arrêtés, n'est pas aisée surtout avec la multiplication des lois et décrets. La rigueur s'impose et notre personnel n'est pas formé à l'aspect juridique des dossiers. De plus définir le droit, le possible, l'interdit dans toutes les décisions prises ou envisagées nécessite des connaissances du droit public. Aussi avons nous décidé de créer un service juridique dans le service des Affaires Générales, pour répondre aux besoins et exigences de celui-ci face aux sollicitations dont il fait l'objet. Ce service est pris en main par Monsieur Yves DEDOH dont les missions sont :

- de renforcer la sécurité juridique des dossiers, des décisions, des actes qui rythment la vie communale tant politique qu'administrative,
- d'établir une véritable veille de l'actualité juridique de plus en plus dense dans l'environnement direct et indirect des collectivités,
- de répondre au mieux à la complexité grandissante des questions qui se posent à nous, par exemple mutualisation des services, réforme de l'intercommunalité, laïcité...

## Nouveau prestataire à la restauration scolaire

Une délégation du conseil municipal, composée de Monsieur le Maire Jean Michel VIART, Madame Colombe CODAZZI, adjointe aux affaires scolaires, Monsieur Michel BROUILLET, adjoint au développement durable et cadre de vie, Monsieur Patrick PETITJEAN, conseiller délégué aux affaires générales, Madame Cécile LADOUX conseillère municipale ainsi que de la responsable du service enfance éducation Madame Sophie LEBECQ, sont allées visiter la cuisine centrale d'API à Torvilliers le mercredi 2 mars 2016, sur l'invitation de Monsieur Sylvain MASSON, Directeur Régional, le référent de la mairie chez API Restauration.

Monsieur G. LINET, guide d'un jour, mit l'accent sur la chaîne du froid, sur les qualifications ISO, sur le travail à partir de produits frais...

Au programme, espaces de stockage, de la cuisine, de la plateforme de conditionnement et d'expédition ... tout cela dans une ambiance studieuse !

Durant la visite, des explications sur la provenance des produits de la région, les conditions de préparation, les normes d'hygiène ont pu être évoquées avec le responsable de la cuisine centrale.

Le groupe a pu apprécier la qualité des repas en se restaurant sur place. Ce moment d'échange fut l'occasion de se rendre compte de la rigueur et du professionnalisme d'API restauration et ainsi conforter le choix de travailler avec cette société aux fortes valeurs humaines.



## L'accueil collectif de mineurs A l'enregistrement d'une émission télé

Un groupe de 7 enfants accompagnés de 2 animatrices de l'accueil de loisirs a eu la chance durant les vacances d'hiver, le lundi 15 février 2016, d'aller assister à l'enregistrement d'une émission télévisée qui sera diffusée prochainement sur M6.

Le principe de cette émission nommée « Super Kids » est simple : des enfants et adolescents âgés de moins de 16 ans de tous horizons viennent dévoiler leur talent dans leur discipline de prédilection, qu'il s'agisse d'opéra, de danse, de magie, de musique classique, d'acrobatie ou de sport.



10 candidats se sont produits devant un jury de professionnels constitué de Philippe Candeloro, Alyzée, Liane Foly et Gérard Louvin, des experts qui constituent un panel d'artistes.

Le public, constitué en partie par notre groupe de sancéens, vote pour qualifier les candidats afin qu'ils puissent continuer l'aventure en vue d'être sacrés « Super kids ».

Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu découvrir l'envers du décor, assister à un vrai spectacle donné par de jeunes candidats et se rendre compte que la magie de la télévision tient parfois à quelques « montages » vidéos.

Ils ont eu aussi le plaisir de rencontrer des stars du petit écran même s'ils ne connaissaient pas certains grands noms du jury.

Tous sont revenus ravis et prêts à recommencer l'expérience si l'occasion se représente.





## A la chasse aux moustiques !



L'arrivée des beaux jours évoque des repas en plein air, une sieste à l'ombre d'un arbre, des activités de jardinage et bien d'autres plaisirs, qui peuvent malheureusement être gâchés par des piqûres de moustiques.

Dans le cadre de ses compétences, le Grand Troyes est chargé de la lutte contre ces nuisibles, néanmoins il est habilité à intervenir uniquement sur son territoire\*. Des opérations régulières sont assurées tout au long de l'année, afin de garantir l'efficacité d'un traitement de longue durée, notamment à l'aide d'un produit qui respecte l'environnement et l'écosystème : le BTi.

\* propriétés foncières du Grand Troyes et de ses communes membres.



### Bon à savoir

Pour que le moustique puisse proliférer, deux facteurs sont nécessaires : la présence d'eaux stagnantes et une température minimum. Un bidon de 100 litres d'eau peut abriter jusqu'à 5 000 larves de moustiques ! C'est pendant sa période larvaire que le développement du moustique peut être interrompu efficacement.

### L'affaire de tous !

S'il n'est pas possible d'éliminer tous les moustiques, nous pouvons au moins limiter leur multiplication, pour cela quelques gestes simples sont à appliquer et à transmettre autour de vous :

- Repérez et videz les gîtes larvaires : pots en terre, arrosoirs, seaux, jeux d'enfant, bidons, vieux pneus et tous récipients pouvant contenir de l'eau stagnante, même en petite quantité.
- Nettoyez vos gouttières régulièrement
- Couvrez les récupérateurs d'eau, ou tous contenants d'eau, à l'air libre.
- Mettez des poissons (friands de larves) dans vos bassins d'ornementation.
- Si vous possédez une piscine, entretenez-la régulièrement et couvrez-la hors saison.



Lorsque les moustiques sont déjà là, vous pouvez disposer autour de vos terrasses, balcons ou au bord de vos fenêtres, des plantes à l'odeur citronnée (géranium, citronnelle, thym citron, mélisse, etc).

Ces précautions sont utiles pour vous et pour votre voisinage également, c'est pourquoi **IL EST IMPORTANT QUE CHACUN ADOPTE LES BONS GESTES.**

**Le Grand Troyes se tient à votre disposition pour tout conseil et vous souhaite un bel été, à l'abri des moustiques !**

Pour tout renseignement contactez le Grand Troyes au 03.25.45.27.30.

# Concours de création d'une mascotte sancéenne

**Concours pour les enfants de la commune de 6 ans à 12 ans.**

A rendre pour le 15 juillet 2016  
à Madame Huguenot Sylvie  
Mairie de Saint Julien Les Villas.



Ville de Saint-Julien-les-Villas

SPECTACLE

« La Magie du Cirque »

**SAMEDI  
18 JUIN**

**2016**

**à 11h00**

Auditorium de la  
Maison du Patrimoine  
SAINT JULIEN LES VILLAS



ENTREE LIBRE

**CASC** CENTRE D'INITIATION  
SPORTIF ET CULTUREL  
DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



# 54<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu mettant un terme à la guerre d'Algérie du 19 mars 1962

## Cérémonie de commémoration

### Journée nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La municipalité a convié ce samedi 19 mars à 18 heures, rue de l'Égalité devant l'entrée du Cimetière, tous les habitants mais aussi toutes les associations Sancéennes, le corps des Sapeurs-Pompiers, le Conseil Municipal Jeunes et le Conseil Municipal. Cette invitation a été faite par voie de presse et par mail.

La cérémonie était présidée par M. Pierre Soroka, Président de la FNACA et M. Jérémy Zwald, maire adjoint de St Julien les Villas, en présence de M. Jean Maurel, Président départemental de la FNACA et M. Pierre Gras, Président du Comité d'entente des Anciens Combattants.

Deux décorations ont été remises par M. Maurel : la médaille de Reconnaissance de la Nation à M. Joël Bourgeois, puis la Médaille Commémorative à M. Daniel Vogel.

M. Pierre Gras a lu le message du Général Ailleret, puis M. Soroka, celui de la FNACA.

Le message officiel de M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense et chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire a été lu par M. Jérémy Zwald.

M. Jérémy Zwald accompagné des Conseillers Municipaux Jeunes et M. Jean Maurel ont déposé deux gerbes de fleurs.

Toutes les personnes présentes ont été invitées à se retrouver autour du verre de l'amitié à l'espace André Grimont.



# 8 mai 2016

Cérémonie commémorative du 71<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, À partir de 9h30 une délégation composée de Monsieur le Maire Monsieur Jean-Michel Viart, du président du comité d'entente des anciens combattants, Monsieur Jean-Marie Guyot, du président de la Fnaca Monsieur Pierre Soroka, s'est rendu sur les stèles des trois résistants de notre commune, « mort pour la France », Monsieur Gaucher (rue Romagon), Monsieur Brisson (Square Brisson), et Monsieur Charles Walter (route de Verrières), la délégation a déposé les gerbes pour honorer leur mémoire.



Nous avons donné rendez-vous, à tous les Sancéennes et Sancéens devant la caserne des sapeurs-pompiers pour 10h30. Là étaient stationnés, les sapeurs-pompiers, l'ensemble des anciens Combattants, l'Union nationale des Parachutistes, et les Conseillers Municipaux Jeunes.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts des Sapeurs-Pompiers, Monsieur le Maire en compagnie de Monsieur Jotte commandant les sapeurs-pompiers, a passé les troupes en revue.

Le cortège ainsi formé a défilé rue de Gentilly, puis rue Jean-Jacques Rousseau pour arriver rue de l'hôtel de ville où le cortège a fait la jonction avec l'harmonie l'indépendante.

Nous avons ensuite défilé en musique rue Fernand Ganne, pour arriver au monument aux morts du cimetière.

L'harmonie et l'ensemble des participants ont honoré le drapeau. Nous avons entendu les messages, d'une part de l'union française des anciens combattants par Monsieur Soroka, d'autre part celui de M. Jean-Marc Todeschini secrétaire d'État auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire par Monsieur Jean-Michel Viart, le Maire.

Les conseillers municipaux jeunes accompagnés des jeunes sapeurs-pompiers ont fait l'appel des «morts pour la France », ils ont ensuite procédé au dépôt de gerbe avec le président du comité d'entente, et avec Monsieur le Maire.

Après la cérémonie au monument aux morts, Le cortège s'est reformé rue Gambetta pour aller jusqu'à la salle polyvalente.

Monsieur Guyot président du comité d'entente les anciens combattants, a remercié les jeunes d'être présents à cette cérémonie de mémoire, puis Monsieur le maire a rappelé les conditions dans lesquelles nos aînés ont vécu ce conflit.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, où nous avons pu admirer une exposition prêtée par un collectionneur privé avec un mannequin parachutiste anglais, les différents moyens de communication de l'Époque : Radio allemande Radio anglaise Radio américaine, nous avons pu aussi observer « *un avis du 29 août 1941 en français et en allemand sur laquelle trois personnes ont été condamnées à mort à cause d'espionnage, ils ont été fusillés* »

# Cérémonie

## du centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai 2016

Cette cérémonie s'est déroulée à Saint-Julien-les-Villas sur deux lieux différents.

D'une part à 9h30 dans notre belle église, les anciens combattants, le conseil municipal, les conseillers municipaux jeunes, étaient présents. La lecture profane sur la Paix est faite par Agnès, puis le père Yves Maurice a fait la lecture d'un passage du livre Isaïe, ensuite l'ensemble des participants s'est rendu au monument aux morts à l'intérieur de l'église. M. le Maire aidé des conseillers municipaux jeunes a déposé une gerbe de fleurs.



D'autre part à 10h30 l'ensemble des participants s'est rendu rue de Verdun, où ils ont été rejoints par l'union nationale des parachutistes, afin de défiler jusqu'au milieu de la rue de Verdun, avec les riverains.



# Réunion

## de quartier

**Le 10 mars à 20h à l'Espace André Grimont, M. le Maire a accueilli les Sancéennes et Sancéens habitants le quartier de « la Moline ». Pendant que Monsieur le Maire présentait d'une part les participants, et d'autre part les projets actuels et futurs pour notre commune, l'assemblée pouvait voir un film sur les différentes rues du quartier et reconnaître son habitation, merci à Francis pour ce magnifique travail.**

Ensuite il a été présenté le compte rendu synthétique des questionnaires retournés à la mairie.

Un premier constat : sur 600 questionnaires distribués, seulement 61 nous sont parvenus soit 10,17 %.

Un second constat : les préoccupations sur le quartier sont principalement la sécurité, la sensation d'excès de vitesse, puis l'état des voiries et des trottoirs, ensuite les nuisances sonores animaux et véhicules...



Un troisième constat : les qualités de votre quartier sont : tranquillité et calme, l'environnement, les espaces verts, les commerces et la proximité du centre-ville, la courtoisie...

Les améliorations à apporter sont : les voiries et les trottoirs, la sécurité et la circulation.

Un quatrième constat : 11 personnes veulent s'investir dans le quartier afin de le faire évoluer.

Une fois cette présentation effectuée, l'assemblée a participé à une série de questions-réponses, avec la participation active de M. Mailly, responsable de la Police Municipale, M. Pignerol DGS. Vers 22h, après la dernière question, Mme Grimont Annick en tant qu'ambassadrice du quartier du Petit Saint Julien, a présenté le travail qu'ils effectuaient pour leur quartier, et a pu répondre à diverses questions.

Nous remercions l'ensemble des présents à cette première pour le quartier de la Moline.

Le compte rendu de cette réunion sera repris lors de la première réunion des ambassadeurs du quartier comme base de travail.



## Radars pédagogiques



Suite aux réunions de quartier, et pour répondre aux demandes des Sancéens, la commune a investi afin de s'équiper de deux radars pédagogiques de type I-care. Ils ont été positionnés avenue Auguste Terrenoire et rue Henri Regnault.

Ils vont nous permettre de répondre aux questions que vous nous avez posées, à savoir :

- 1) les voitures roulent trop vite ? (mais à quelle vitesse passent-elles réellement ?),
- 2) beaucoup de véhicules passent dans la rue (mais combien de véhicules passent dans chaque sens, à quelle heure, à quelle fréquence ?).

Après un travail constructif avec les différents ambassadeurs, nous avons conclu que les radars doivent être positionnés pour un mois, et ne pas rester sur le même lieu, ils seront déplacés tous les mois. Cela a permis aussi de déterminer les emplacements les plus stratégiques.

Nous pourrions d'ailleurs faire une vingtaine de rues, cette année sur notre commune.

Les radars peuvent être aussi mis en « fantôme » cela signifie qu'ils n'affichent pas votre vitesse, mais que celle-ci est enregistrée.

Soyons donc citoyens, respectons les règles, elles sont faites pour nous protéger, pas pour nous pénaliser et elles permettent d'assurer la sécurité de tous (petits ou grands). Merci pour votre compréhension.

## CMJ [Conseil Municipal Jeune]

Le jeudi 4 février 2016, Monsieur Jean-Michel Viart Maire de Saint-Julien-les-Villas a accueilli en présence des parents, et de l'ensemble du Conseil Municipal Jeune, nos quatre nouveaux membres dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Saint-Julien-les-Villas.

Mesdemoiselles DARRAS Théa, HAGENBACH ANDRE, Messieurs LABORDERIE Victor et NAULIN Marceau, se sont vu remettre par M. le Maire, leur insigne gravé à leur nom, sur lequel figure les dates de leur engagement, ainsi que leur malette et pochette de Conseiller.

Rappelons qu'ils ont tous les quatre été élus pour représenter leurs camarades des écoles Robin Noir et Fernand Ganne. Remercions les enseignants qui ont organisé ces élections.

Ces nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes vont pouvoir prendre une part active au sein du Conseil Municipal Jeune donc dans la vie de notre commune, de par leur engagement qui montre leur volonté d'être des Citoyens responsables, mais n'oublions pas leurs parents qui les accompagnent dans cette démarche.



## Nettoyons notre ville

Cela ne concerne pas uniquement le nettoyage des rues et des trottoirs, mais aussi toutes les friches visibles, ou invisibles car « elles font parties du paysage » et plus personne ne fait attention à elles.

Qui se souvient de la verrue présente à cet endroit ?

Où, comment c'est maintenant ?

N'est-ce pas plus propre, à suivre ?

Nous sommes encore et toujours à votre écoute, nous devons agir ensemble pour vous.



## Une citerne retrouvée

Afin de ne pas laisser de pollution à nos enfants, une citerne de fioul de 20 m<sup>3</sup> hors d'usage à proximité de l'espace Grimont à été retirée.



# La Semaine du Développement Durable

**Du 31 mai au 5 juin 2016**

Cette année la semaine du Développement Durable a pour thème : les **potagers publics**.

Poussé par le mouvement des Incroyables Comestibles, l'objectif est de motiver chaque habitant à créer son propre "mini jardin" potager devant sa propriété.

L'idée paraît utopique mais pourtant le mouvement prend de l'ampleur, des villes comme Saint Nazaire, Saint Lô, Albi ou Paris rivalisent d'idées géniales pour développer les "mini "potagers publics.

Pour Saint Julien les Villas le point de départ est la semaine du Développement Durable 2016.

- La municipalité s'engage !  
2 jardins vont être implantés rue Gambetta.
- La MJC s'engage !  
Un jardin va s'ouvrir route de Baires.
- L'accueil de loisirs s'engage !  
Avec des jardins dans les cours d'écoles.

Mais notre but est de pérenniser et d'imaginer Saint-Julien-les-Villas s'ouvrir vers cette nouvelle façon de vivre (way of life chez les anglais).



**Comment créer votre potager public.** Rien de plus simple !!!

Faire une demande de convention aux Services Techniques de Saint Julien les Villas (03 25 49 42 22) Pour définir l'emplacement, la surface, Information zéro phyto et, plantes invasives, etc.

Un rendez-vous sera fixé à votre domicile avec le responsable des espaces verts ou le maire adjoint du Développement Durable.

**Alors lancez-vous !!! Laissez-vous séduire par cette expérience !!**



# Propreté Urbaine

La propreté de la commune est une de nos préoccupations.

Notre vieille balayeuse tourne toujours mais son remplacement est proche. Du personnel en réinsertion ramasse les papiers à différents endroits de la ville. Les Points d'Apport Volontaires (PAV) sont nettoyés régulièrement par le personnel communal.

Nous avons, aussi, décidé de nous attaquer aux tags.

La société IDCAP de Sainte Savine a été commandée pour le nettoyage des principaux tags sous le pont SNCF de l'allée du Château des Cours.

- Un travail dangereux au vu des conditions routières.
- Un travail difficile pour l'opérateur équipé d'une lance de projection pneumatique d'abrasif.
- Un travail efficace qui espérons-le, ne se renouvellera pas trop souvent.



# Pensons

## Santé, Environnement, Faune et Flore

**Le visage de la commune change d'année en année.**

De nouveaux espaces sont apparus comme le long de l'avenue Terrenoire. Certains ont évolué comme l'avenue des Sapins. D'autres sont en cours comme le chemin de la Batarde. Des décors nouveaux arrivent pour charmer les passants : des jonquilles ou de gros pots de fleurs colorés.

Mais les habitudes doivent également changer, notre vision des espaces paysagers doit évoluer. Vous pourrez constater ces évolutions par les nouveaux espaces de tontes différenciées, au Parc Grimont ou de

La Moline, du côté de l'avenue des Sapins ou de la rue du Canal. Et même dans certains quartiers de la ville comme celui de La Burie.

Il reste le problème des "adventices". Des plantes qui poussent dans les endroits où on ne les souhaite pas. Des solutions existent pour les combattre. Mais leur éradication reste difficile. L'arrivée des produits Biocide (désherbant plus bio) ne règlera pas tous les problèmes.

**Mais une végétation libre n'est pas le signe d'un manque d'entretien mais une volonté d'arrêter les désherbants chimiques.**





## INFO COLLECTE – DECHETS VERTS

### LE BON TRI, UN BON GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !

Bien trier ses déchets n'est pas toujours chose facile, c'est pourquoi il est nécessaire de rappeler quels sont les bons gestes à adopter, pour plus d'efficacité.

La façon dont chaque habitant effectue le tri et le dépôt de ses déchets est un élément déterminant dans le circuit de recyclage, **il constitue le premier et le plus important maillon de la chaîne**. La collecte des déchets verts n'échappe pas à la règle.

#### COMMENT BIEN TRIER MES DECHETS VERTS ?

- En les déposant **dans le bac vert** et non dans d'autres contenants : brouettes, paniers, tonneaux, anciennes poubelles, sacs, etc., dans lesquels **ils ne seront pas collectés**.
- **En ne les mélangeant pas avec d'autres types de déchets**, cela perturbe l'opération de compostage
- **En ficelant les fagots correctement** (ceux-ci ne doivent pas dépasser une longueur de 1,50m), en utilisant **des liens naturels** (corde, rafia, etc...)

#### POURQUOI DOIS-JE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ?

- Le prestataire rencontre des difficultés d'ordre logistique, lorsque les quantités collectées sont supérieures à celles prévues
- Si différentes sortes de déchets sont mélangés, le prestataire chargé de traiter les déchets verts doit procéder à un second tri qui nécessite plus de personnel et ralentit le déroulement de l'opération de compostage.

Dans ce cas, les déchets verts peuvent également être contaminés ou pollués et donner des résultats médiocres sur les produits qui en sont issus



Ce n'est pas avec ceci



qu'on arrive à obtenir cela

#### COMMENT EST DEFINIE LA CAPACITE DE MON BAC ?

A ce jour, la dotation des bacs dédiés aux déchets verts est conditionnée par la **superficie du terrain, hors bâti**.

#### QUE FAIRE SI MON CONTENEUR NE PEUT PAS RECEVOIR LA TOTALITE DE MES DECHETS VERTS ?

- Déposer le surplus dans l'une des quatre déchèteries du Grand Troyes.
- M'équiper d'un composteur individuel qui réduira considérablement la quantité de déchets verts collectée et fournira un bon engrais pour mon jardin

Pour toute question, le service collecte du Grand Troyes se tient à votre disposition  
Téléphone : 03 25 45 27 30.

## PLUS PROCHE DES SANCÉENS

1. Mutualisation de la police : encore Saint-Julien qui paye pour les autres !

La mutualisation des polices entre plusieurs communes est une bonne chose, et nous l'avons toujours défendue.

Mais nous avons proposé de revoir les clés de répartition financières entre les communes concernées, que nous jugions inéquitables pour Saint-Julien.

Nous n'avons pas été entendus (ou écoutés?).

Ainsi, nous allons passer de 7 agents sur un territoire initialement limité à Saint-Julien, Rosières-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, à 8 agents pour couvrir cette zone plus la commune de Pont-Sainte-Marie.

Nous pensons que Saint-Julien perdra en qualité de service et de présence.

Et pour quel coût ?

La clé de répartition des dépenses du service de police municipale mutualisées se fera en fonction du nombre d'agents, sachant que Saint-Julien en a 5 sur 8, dont un sera mis partiellement à disposition de Pont-Sainte-Marie.

Il n'y a donc aucun changement de calcul depuis l'ancien système, et c'est donc Saint-Julien qui va encore supporter un maximum de charges.

Ainsi, les policiers passeront le même temps à Pont-Sainte-Marie qu'à Saint-Julien.

Or, avec 5500 habitants, une zone commerciale importante et un quartier difficile, Pont-Sainte-Marie payera 2/8 des dépenses et Saint-Julien 4/8.

Cherchez l'erreur !

Nous proposons un partage des dépenses proratisé au nombre d'habitants, ce qui coule de source et qui s'avère plus équitable.

Avec cette formule, la ventilation des dépenses se présente ainsi :

- Saint-Julien : 7000 hab - 37% au lieu de 50%

- Pont-Sainte-Marie : 4900 hab - 26%

- Rosières-près-Troyes : 3800 hab - 20%

- Saint-Parres-aux-Tertres - 3100 hab - 17%

= 18 800 hab

Monsieur le Maire de Saint Julien refuse cette proposition, et ce sont donc les sancéens qui paieront demain, à travers leurs impôts, les dépenses imputables à d'autres communes.

Outre les coûts, quelle efficacité quant au nombre d'agents?

Avec 8 agents pour 4 communes, comment gérer

les absences pour maladie, stage de formation, vacances, etc. ?

La couverture de la police sur l'ensemble de ce nouveau territoire ne peut plus être assurée avec efficacité, ni sur Saint-Julien, ni sur les autres communes, notamment en été où l'amplitude horaire s'étend jusqu'à 22h00.

La mutualisation fonctionne lorsqu'elle est de proximité.

Et que se passera-t-il le soir du 14 juillet ?

Alors qu'aujourd'hui plus que jamais, la sécurité est au cœur de nos préoccupations, peut-on se permettre de réduire la présence de nos agents sur le terrain ?

### 2. LE BUDGET COMMUNAL 2016

Pourquoi nous nous sommes opposés au budget municipal 2016 ?

Le 24 mars dernier, le budget 2016 nous a été présenté par Monsieur le maire et contrairement à ce qui a pu être écrit par ailleurs, il a fait l'objet de notre part de nombreuses critiques et demandes d'informations complémentaires.

Trois griefs essentiels à ce budget :

La plupart des investissements prévus dans les budgets précédents ne sont toujours pas réalisés. Ce qui rend opaque le véritable financement de ces projets.

Une absence totale de stratégie pour maîtriser puis diminuer les charges de fonctionnement.

Quand on nous prélève 10 € d'impôts locaux, 7 € servent à financer la masse salariale de la commune sans plus-value pour nos concitoyens !

L'immobilisme dans la recherche d'autres sources de financement pour compenser les désengagements de l'Etat conduiront à terme à une pression fiscale reposant uniquement sur les habitants de Saint-Julien-les-Villas.

L'abandon de tous les projets structurants (immobiliers, industriels et commerciaux), vont pénaliser durablement l'avenir de notre commune et faire de notre ville le maillon faible du grand Troyes. En conclusion toujours beaucoup d'annonces mais qui ne sont pas suivies d'effets !

Les conseillers municipaux de PLUS PROCHE DES SANCÉENS

Mme Isabelle AUGUIN

Mme Martine JOBE

M. Yvon LAURENT

Et M. Jean-Marie BAILLY

## CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

A propos du Budget Primitif 2016.

Comme tous les ans fin Mars le Conseil Municipal a voté le budget primitif pour l'année 2016. Nous nous sommes abstenus lors de ce vote, car l'opposition n'est jamais associée à son élaboration et il ne reflète pas nos choix (c'est normal, ce n'est pas notre liste que les Sancéens ont élu).

Nous avons apprécié que malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat, la pression fiscale locale ne va pas augmenter et dans le même temps l'enveloppe réservée aux Associations n'a pas été réduite alors que beaucoup de villes ont sacrifié les Associations pour équilibrer leur budget.

Nous aurions aimé que soit introduit le taux d'effort dans le calcul des tarifs demandés aux familles pour les diverses prestations fournies (cantine, centre de loisirs, etc...). Le principe du taux d'effort permet d'éviter les effets de seuil inhérents au quotient familial en individualisant les tarifs selon le revenu réel de chaque famille.

En revanche nous sommes plus inquiets quant au retard pris dans les dossiers d'investissement et nous regrettons que ces dossiers ne fassent pas l'objet d'une plus large concertation.

Nous avons voté la reprise par la Commune du terrain du canal sans eau (aujourd'hui parking de délestage de Marques Avenue). Depuis lors le hall de notre Supermarché local bruisse de rumeurs variées voire farfelues. Pourquoi ne pas énoncer clairement les grandes orientations retenues et solliciter les Sancéens pour les enrichir d'idées nouvelles ?

De notre côté nous n'en manquons pas et nous sommes prêts comme toujours à apporter notre pierre à l'édifice.

Patricia Bizzari et Jean-Marc Weinling au nom de Changeons d'air à Saint-Julien.

## AGIR ET CONSTRUIRE

Je me permets de réitérer certaines de mes analyses sur la gestion actuelle de notre commune. J'ai à plusieurs reprises alerté Monsieur le Maire sur l'augmentation de la masse salariale : environ 60% début 2014 pour maintenant 69%. Monsieur le Maire, répond par le fait que c'est un choix afin de mieux servir les citoyens par une gestion en régie au regard de la gestion du mandat précédent ! Alors, une question se pose, pourquoi aujourd'hui se rapprocher d'entreprises extérieures ! Le nettoyage des locaux, la suite des travaux du local acheté des 2014 impasse Chazelle, etc. ? Réponse du Maire en conseil municipal : « c'est à cause du personnel qui n'est pas des plus motivé au travail ». Belle considération du personnel, pourtant dès avril 2014 la municipalité se devait de réorganiser les services et remotiver le personnel afin de réduire l'absentéisme ! ... Par ces faits, ou sont les résultats au bout de deux années de gestion municipale ? Ou est la nouvelle motivation par rapport à l'ancienne municipalité (2008/2014) ?

FCTVA : Le FCTVA est le Fond de Compensation pour la TVA qui est un prélèvement sur les recettes de l'Etat, il constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales. Ce fond est en regard avec les investissements de la collectivité. Pour 2016 est reversé au budget 160 000 € comprenant le FCTVA de l'aménagement de l'Avenue Terre Noire prévu en 2014 par la mandature précédente. D'où le constat de deux années pratiquement sans investissement, sachant que la bonne santé d'une gestion passe par les investissements et la rigueur des charges de fonctionnement ! Nous sommes en face d'une gestion fébrile avec pourtant 1 100 000 € d'emprunt alors qu'en 2014 nous avions laissé près de 3 200 000 € de fond de roulement. Cet emprunt représente à ce jour une augmentation inutile de la dette.

Nous avons vendu le canal sans eau (680 000 €), le racheter 708 000 € soit 28 000 € de plus hors frais de notaire ne me semble pas une opération qui reflète une gestion financière très rigoureuse. Etonnant ! Monsieur le Maire et sa majorité ne parlent plus de l'endettement sur 40 ans et l'augmentation obligatoire des impôts locaux appliqués à nos administrés suite à la construction

du "Pont Moulin Le Roy" ! Evidemment, notre gestion financière nous a permis l'investissement de cet ouvrage d'art de 3 900 000 € définitivement payé en Mars 2014.

Nous avons dans un autre domaine, promis (courrier du Maire) la location de la maison de la rue de l'Egalité à un personnel habitant une autre commune. Pour des raisons personnelles le rapprochement de son lieu de travail devenait important pour lui, sa santé et sa famille. Le dossier était monté, les visites sur place des deux parties effectuées et le montant des charges évaluées. Avril 2014, dès la mise en place du nouveau Maire, je lui en ai parlé, sans réponse, je lui ai écrit un long courrier détaillant cette décision de location, resté lui aussi sans réponse, j'ai reparlé de ce dossier au Maire au cours d'un conseil municipal. En tête à tête lors de notre sortie de l'assistance pour le débat du compte administratif. Toujours sans réponse à la suite de cet entretien je lui en reparle dans son bureau appuyant sur les motifs et les raisons de santé de cette personne. A ce jour la maison est vide depuis deux ans et toujours pas de réponse !!! Ou se trouve l'attention que doit porter un patron envers son personnel !

Où se situe l'intérêt général et le respect de l'argent du contribuable dans ce genre de gestion d'un bien communal laissé à l'abandon ? Il semblerait que pour la municipalité actuelle, tout ce qui s'appelle Picara est à détricoter... affaire à suivre ! Il faudra bien un jour, comparer tout cela preuves et chiffres à l'appui.

Daniel Picara

# Travaux de voirie réalisés

Un retour en images sur les travaux de voirie réalisés ces derniers mois.

Rue des vannes



Rue des couturots



Allées du cimetière (1<sup>ère</sup> partie)



Création d'un passage pour piétons rue des Couturots



Rénovation du rond-point allée du château des cours



Réalisation des accès PMR à la salle polyvalente







Nouvelles Bennes de papier et de verre sur le parking de la salle polyvalente. Elles sont semi-enterrées pour mieux s'intégrer dans l'environnement.



Création d'un passage piétons au rond-point André Malraux

Pour 2016, nous avons prévu de réaliser les travaux suivants :

- Parking de la salle polyvalente (avec création de trottoirs et d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite)
- Rue Voltaire (consultation des entreprises en cours)
- Rue de la Burie (consultation des entreprises en cours)
- Allées du cimetière : suite de la création du cheminement stable pour faciliter le déplacement dans les allées (en lieu et place des gros graviers).

# Le retour de la pancarte

Cela pourrait être le titre d'un film. Mais voilà, c'est seulement une histoire banale comme nous en vivons tous les jours.

La pancarte avait disparue à l'annonce des travaux de l'avenue Terrenoire, à l'automne 2014.

Le geste d'un collectionneur ou d'un nostalgique du quartier ? Nous ne le saurons jamais.

C'est le symbole d'un lieu-dit rempli d'histoire en tout genre.

Des promenades en bateaux du dimanche en partant de la Guinguette Boucher, aux rencontres chez les commerçants locaux de l'époque boucherie, presse, mécanicien et Bar de la Place.

Il ne reste plus de cette époque que la boulangerie "Le Pain Levé" et le bar de l'Union.

Mais nous avons voulu maintenir l'âme du quartier qui s'étend jusqu'à la digue.

C'est chose faite ! "Relookée" pour cause de nouvelles réglementations, la pancarte a été remise à sa place par Christophe et Julien du service voirie des Services Techniques Municipaux.



# Pièces de théâtre

« Panique au ministère », nous connaissons tous cette pièce de théâtre où Amanda Lear a tenu un des premiers rôles avec Natacha Amal. Mais le vendredi 29 janvier, la troupe « Les Martignols » nous a fait découvrir une autre version tout aussi drôle sinon plus. Le public venu en nombre à la salle polyvalente était complètement sous le charme, il s'est même levé lors des applaudissements en fin de représentation. L'auteur utilise avec beaucoup de succès l'humour, la politique et les intrigues amoureuses. Il n'hésite pas à faire des allusions à la vie privée de notre président actuel, ce qui rend cette pièce si réaliste.



Le théâtre était à l'honneur en ce début d'année culturelle à Saint Julien le samedi 23 janvier. C'est devant une salle comble que la troupe GUILLEMIGELE nous a joué la pièce « Feu Monsieur De Marcy » à la salle polyvalente. C'est l'histoire abracadabrante d'un groupe de joyeux lurons qui se réunissent pour invoquer les esprits, et soudain « Feu Monsieur de Marcy » revient sur terre. A partir de ce moment, l'histoire bascule sur toute une série de mésaventures toutes plus drôles les unes que les autres. Le public visiblement a été conquis, pour preuve le tonnerre d'applaudissement à la fin du spectacle.



Le dimanche 21 février dernier, le Râtelier théâtre nous a proposé « le retour de Momo », comédie musicale écrite et mise en scène par Jean Luc Valério. C'est l'histoire d'une troupe de théâtre composée de comédiens un peu loufoques, qui invoquent le fantôme de Molière et le font revenir sur scène. S'en suit alors une série de péripéties toutes plus folles les unes que les autres avec comme lien le théâtre. Les comédiens ont pris beaucoup de plaisir à jouer cette comédie. C'est d'ailleurs ce qui a fait la réussite de cette pièce. Et une des répliques fard résume bien l'esprit de l'histoire, et c'est Molière dit « Momo » qui l'a prononcé, le théâtre, c'est l'art de raconter des choses sans se prendre au sérieux. C'est jouer comme des enfants. Le public a quitté la salle polyvalente enchanté.



# Bibliothèque

Suite au travail et au dévouement de Kheira et son équipe de bénévoles, voici deux animations qui ont eu lieu à la bibliothèque et qui ont remporté un grand succès auprès des petits mais aussi des adultes.

## Conte dans le jardin de ma main

Le jeudi 21 avril, de nombreux enfants ont découvert le jardin imaginaire du théâtre d'objets présenté par la conteuse Françoise Bobe.

Elle a su capter l'attention du plus jeune et du plus difficile des publics avec son conte « dans le jardin de ma main »

Les enfants ont fait la connaissance d'une petite abeille égarée, d'un ver de terre avec un chapeau feutré et découvrir grâce à ce conte animé les joies du jardinage.



Le mercredi 6 avril, la bibliothèque de Saint Julien Les Villas était le cadre d'une animation en deux temps.

Le matin, une douzaine d'enfants ont été accueillis pour la création et la manipulation de marionnette. Ils ont été enchantés et heureux de repartir avec leurs créations.

L'après-midi, c'est près de 70 personnes adultes et enfants qui sont venus écouter l'histoire du «Petit Chaperon Rouge» selon Grimm.

Malgré une histoire connue, les enfants ont pris plaisir à ce moment, allant même jusqu'à souffler les répliques à la conteuse.

Celle-ci a ensuite répondu aux questions des enfants avec beaucoup de bienveillance.



**Recherche bénévoles pour aider à la gestion courante et à l'organisation d'événements ponctuels du Comité de l'Aube de la ligue contre le Cancer**  
Tél. 03 25 73 62 05

# Tournoi du Souvenir 2016



Vendredi 11 mars à partir de 17 h 30 s'est déroulé au gymnase Fernand Ganne à Saint Julien les Villas, le tournoi du Souvenir, organisé par l'association Sportive de la Police Nationale en partenariat avec Orpheopolis et l'ANA.

L'objectif de cette manifestation sportive et amicale est d'avoir une pensée fraternelle pour tous ceux qui ont laissé leur vie dans l'accomplissement du devoir.

Douze équipes de six joueurs, constituées de policiers en exercice issus des commissariats de la région ont participé à l'événement. Pour la première fois, on notait la présence d'une équipe féminine, qui n'a pas démerité.

Le tournoi s'est fait par élimination directe. A la fin, on a procédé à la remise de récompenses. Un pot a clôturé la manifestation.

**José VAZQUEZ**

Clap de fin pour l'édition 2016 avec la victoire du commissariat de Troyes et son capitaine Thierry Richomme, ayant joué sous les couleurs « je suis Charlie » qui remporte ainsi le challenge Garage du Méridien.

500 personnes (joueurs, bénévoles et public) se sont retrouvées gymnase Ganne pour assister à un tournoi où le respect fut total.

Des équipes venues de Troyes, Paris, Dijon, Nanterre, Nancy, Lusigny... se sont affrontées sans oublier l'importance de l'hommage dû aux disparus.

A noter l'installation de structures gonflables à l'extérieur par la société Loukaa qui a ravi les grands et les petits.

**Patrick PRUNIER**

# Le football sancéen à l'honneur

Le club de foot st julien-ufolep, présidé par Pascal Hubert, sera mis à l'honneur lors de la cérémonie du 14 juillet 2016 pour ses excellents résultats lors de cette année 2016 :

- Vainqueur de la coupe de l'aube ufolep
- Vainqueur de la coupe de France ufolep
- Champion ufolep excellence

Bravo à l'équipe et aux dirigeants pour cette saison mémorable.



# Balades Sancéennes

## Journée forte du 55 km des Balades Sancéennes : Le Samedi 20 Février 2016

Le VELO CLUB SANCEEN « FFCT » a lancé son activité de l'année 2016 avec la première des Balades Sancéennes.

Une foule enjouée et bon enfant se pressait samedi 20 février devant le gymnase Ganne pour s'inscrire à la première et à la plus courte des Balades Sancéennes. Celle des 55 km.

Comme d'habitude, toute l'équipe d'organisation du VCS était sur le pont à partir de 13 h 30 pour effectuer les inscriptions et distribuer les cartes de route aux participants. Le montant des engagements était inchangé : 2 € pour les licenciés et 3 € pour les non licenciés.

Le parcours était proche de l'année dernière. Un départ de St Julien en passant par Rosières, St Pouange, Roncenay, St Jean de Bonneval, Lirey, les Maupas... pour rejoindre St Julien par la Vendue Mignot, Cormost, St Parres les Vaudes, Clérey.

C'est beau de voir une organisation bien huilée au travail. Chaque membre de l'équipe d'organisation connaît parfaitement son rôle et il le joue à merveille. Certains au Gymnase Ganne et les autres sur les points stratégiques

du parcours. C'est ainsi que 43 inscrits ont pu être accueillis dans d'excellentes conditions.

Le faible nombre de participants s'explique par le mauvais temps. En effet, la pluie et le fort vent, n'ont pas incité les cyclotouristes à effectuer la sortie.

Le départ a été donné à partir de 13 h 50, au bon vouloir des clubs, et naturellement les cyclotouristes se sont regroupés par club. La balade a été très perturbée par les conditions climatiques et les coureurs, comme les organisateurs ont vraiment souffert.

Les premiers arrivés se sont présentés à partir de 16 h 15. Ils ont pu alors participer à la collation offerte par le VCS à tous les participants dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Les dirigeants du VCS ont rappelé les dates des prochaines balades et ils ont vivement encouragé les présents à venir assurer la réussite de leurs prochaines manifestations.



# Sainte-Savine assure son maintien

Le Comité de l'Aube de basket, dans le cadre de la promotion du basket féminin et le club de Sainte-Savine qui évolue en nationale 1 ont proposé au public aubois, le samedi 12 mars, une soirée de gala au gymnase Fernand Ganne.

Une rencontre très attractive qui opposait le leader Roanne à Sainte-Savine qui lutte pour le maintien dans l'élite.

Cette délocalisation semble avoir bien réussi à l'équipe de Ludovic Lethenet, qui a livré une prestation de grande qualité pour s'imposer face à Roanne 55 à 48.

L'équipe savinienne, au sein de laquelle le trio Cloarec-Cuomo-Condoris a fait preuve d'une réussite inouïe, encouragée par un public totalement acquis à sa cause, a pu concrétiser l'exploit au cours du 4<sup>e</sup> quart temps de s'imposer face au leader et de faire un pas décisif vers le maintien dans l'élite.



## Tournoi international de basket « catégorie U20 » 24 au 26 juin

Gymnase Fernand Ganne - 8h à 22h30  
Tournoi de basket pour les 20 ans.  
Entrée libre

# Une idée originale du Vélo Club Sancéen

Le Vélo Club Sancéen vient de signer avec la F.F.C.T (Fédération Française de CycloTourisme) une convention ayant pour objectifs de :

- Promouvoir le cyclotourisme,
- Favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés dans le club,
- Permettre à des cyclistes occasionnels de découvrir le cyclotourisme route en tant que vélo loisirs,
- Pérenniser les nouveaux pratiquants.

Soulignons qu'un calendrier a été établi et validé par la FFCT, et surtout que la 1<sup>ère</sup> randonnée est programmée pour le samedi 11 juin 2016.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser à Danielle CHAUMONT, secrétaire-adjointe du VCS. T 0325737811 P : 0679758230. E-mail : dan.ckc@orange.fr



# Carnaval

## avec repas à thème : le Brésil

Jeudi 11 février 2016 la résidence de la Moline a organisé un repas à thème sur le Brésil.

A cette occasion l'animatrice a prévu une rencontre inter-maison de retraite pour fêter le carnaval

Quatre-vingts résidents se sont déguisés. Mireille et Christian ont animé cet après midi avec un répertoire de musique entraînante.

L'après midi s'est clôturée par le partage du goûter. Les résidents gardent de bons souvenirs de cette journée d'échange et de convivialité.



# Repas

## des aînés

Dimanche 10 avril le soleil était au rendez-vous pour ce moment de convivialité avec les aînés de notre belle commune, ce sont 295 personnes qui sont venues partager cette belle journée. Après que Mr le maire Jean MICHEL VIART entouré de certains de ces adjoints et des membres du CCAS eut fait un petit discours de bienvenue nous avons trinqué à une vie meilleure sans violence, une pensée à nos voisins Belges victimes eux aussi de la folie des hommes a été marquée par une minute de silence ainsi que par l'écoute de l'hymne nationale belge.

Le repas confectionné par Les Comtes de Champagne s'est avéré savoureux et Image de marc nous a accompagnés toute cette journée en faisant même une innovation par un karaoké où les mauvaises notes ont bien faites rire tout le monde



# Rencontres

## intergénérationnelles

Lundi 14 mars 2016 trois jeunes ; Guillaume, Patrick, Ludivine du Lycée agricole de Ste Maure ont organisé une belle rencontre intergénérationnelle avec les pensionnaires de la Résidence de la Moline.

Ce projet axé sur la communication a permis aux résidents de transmettre comparer et d'échanger sur le thème « l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui ». présenté par un diaporama et suivi d'une dégustation des produits issus de l'agriculture.

Les jeunes ont préparé des brioches, des pains d'épices, des confitures et des boissons afin de partager le goûter avec les résidents. Ces derniers sont satisfaits d'avoir été associés à ce projet interactif.



Jeudi 18 février 2016, à l'occasion du carnaval 15 enfants du centre de loisirs de St Julien Les Villas se sont réunis à la résidence de la Moline pour réaliser des masques de carnaval avec les résidents.

Ce moment de partage et d'échanges a démontré une belle implication des deux publics.

Ces rencontres intergénérationnelles permettent de maintenir les liens créés.



1 & 2  
octobre  
2016

**eco'Aube  
FESTIVAL**  
5ème édition  
à Saint-Julien-les-Villas

- Projection du film « Sacré village » suivie d'un débat en présence de la réalisatrice et journaliste d'investigation Marie-Monique Robin
- Expositants
- Conférences et table ronde
- Ateliers & animations
- Spectacles
- Concerts
- Restauration bio

www.ecolaube.com  
ecolaubefestival@gmail.com

Ecol'Aube festival est de retour pour sa 5<sup>e</sup> édition qui se déroulera à Saint-Julien-les-Villas à la salle polyvalente. Au rendez-vous, des conférences, des concerts, exposants commerciaux et associatifs ainsi que des activités culturelles. Un festival dédié à l'éco-responsabilité, à l'environnement et aux acteurs locaux qui participent à la création et au développement de nouvelles pratiques écologiques. Désireux de sensibiliser et de faire découvrir à nos visiteurs de nouvelles saveurs, connaissances et alternatives, nous vous invitons tous chaleureusement à vous rendre au Festival Eco'Aube les 1 et 2 octobre.

## La fibromyalgie qu'est-ce que c'est ?

**C'est une maladie qui se caractérise par :**

- des douleurs inexplicables dans tous le corps
- une fatigue chronique
- et de nombreux autres symptômes

**Elle se manifeste principalement par :**

- des douleurs musculaires
- squelettiques permanentes et variable
- des troubles du sommeil



Née du constat qu'aucune association ni groupe de fibromyalgie n'existait dans le département. Une page Facebook est née le 1 mai 2015. Cette page est vite devenue insuffisante, donc au 5 avril 2016 l'association Fibromyalgie Aube est née sur la commune de Saint Julien.

**Elle a pour objectif de :**

- Rassembler
- D'informer
- De promouvoir la solidarité sous toutes ses formes
- De développer des réunions
- D'ouvrir un lieu d'accueil et d'échange.
- D'organiser des événements ouverts à tous pour récolter des fonds destinés à la vie de l'association.

**Plus d'informations :**

CÉLINE DE LA FONTAINE, présidente

Email: fibromyalgie.aube@gmail.com - Tél. 06 30 61 15 51

CONCERT POP SOFT  
& SOIRÉE FESTIVE POP ROCK  
SAINT JULIEN LES VILLAS  
À 20H

FETE DE LA MUSIQUE



Vidéos sur [www.okfred.fr](http://www.okfred.fr)  
SAMEDI 18 JUIN

Esplanade de la Maison du Patrimoine  
Buvette et restauration (Comité des Fêtes)

INFOS  
DÉCHETS



**Saint Julien les Villas**  
Les Jours à partir du 15 mars au 30 novembre

**A CHAQUE TYPE DE DECHETS, SON BAC !**

La collecte des déchets verts reprendra prochainement, dans votre commune. A cette occasion le Grand Troyes vous rappelle les consignes à respecter pour que cette collecte se déroule dans les meilleures conditions :

- Utiliser **UNIQUEMENT LES BACS DEDIES A LA COLLECTE DES DECHETS VERTS**
- Ficeler les fagots avec du lien naturel (corde, ficelle, rafia, ...).

Les déchets verts qui seront déposés dans d'autres bacs que ceux prévus à cet effet, **NE SERONT PAS COLLECTES.**

Les déchets verts en surplus devront être **déposés dans l'une des 4 déchèteries de l'agglomération.**

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site Internet du Grand Troyes : [www.grand-troyes.fr](http://www.grand-troyes.fr) ou contacter le service collecte au 03.25.45.27.30.



# Naissances

## Janvier

- 01 : **Léa BELLINA OFFRET**, 10 rue des Templiers  
 10 : **Lou-Anne COTEL**, 1 Boulevard de Dijon  
 12 : **Mendy LANDÉE**, 1 Boulevard de Dijon  
 20 : **Adam ASKHABOV**, 1G, Boulevard de Dijon  
 25 : **Ethan BRUN**, 14 Route de Verrières

## Février

- 09 : **Lilly-Hope BESSON**, 11 bis rue Henry Regnault  
 22 : **Théa GOMEZ**, 13 rue Aristide Briand  
 23 : **Hugo LANGRY**, 18 rue de la Coopérative  
 25 : **Mélissa PEREZ**, 39 rue Thénard

## Avril

- 04 : **Rose HIMEUR MAJEROWICZ**, 12 rue Jean Neveu  
 19 : **Adrien OBERLIN**, 9D, rue de la Coopérative  
 20 : **Léo FRANÇOIS-JUBERT**, 11 bis rue des Vannes  
 30 : **Emma BEHILIL**, 5 rue Paul Cézanne

## Mai

- 02 : **Clara DAVID LIGNON**, 136A, Boulevard de Dijon  
 03 : **Joris CHAQUI**, 46, rue Fontenelle  
 03 : **Luana GONÇALVES CUNHA**, 56 Avenue Michel Baroin  
 12 : **Raphaël DEBARGUE SIROU**, 13 Villa Mon Logis  
 12 : **Bellisia FERREIRA**, 11 rue Georges Dheilly  
 12 : **Tiberiu INEL**, 18 rue du Docteur Jacques Bell

Toutes nos félicitations aux parents.

# Mariages

## Mars

- ♥ 26 : **Alexandre FRANC**, chargé d'affaires, domicilié à Troyes (Aube) 17 rue Lucien Morel Payen et **Dounia MEZGHICHE**, professeur des écoles, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 22 rue Henry Parmentier

## Avril

- ♥ 09 : **Laurent PREVOT**, manutentionnaire, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 36 rue du Bois Gibault et **Céline BERNARD**, employée administratif, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 36 rue du Bois Gibault  
 ♥ 23 : **Antoine DESBUQUOIS**, commercial, domicilié à Ville-la-Grand (Haute Savoie) 12 A, rue Henri Dunant et **Elsa QUIGNARD**, chef d'entreprise domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 38 rue René Gillet

## Mai

- ♥ 07 : **Nicolas SZYP**, directeur d'exploitation, domicilié à Gargenville (Yvelines) 55 rue Pierre et Marie Curie et **Justine ROY**, commerciale, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 Avenue Auguste Terrenoire  
 ♥ 14 : **Maxime GRANDGEORGE**, employé de banque, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue de Sancey et **Emmanuelle HERMANT**, assistante commerciale domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue de Sancey  
 ♥ 21 : **Frédéric RÉMY**, responsable informatique, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Coopérative et **Phone ANOUYAHONG**, couturière, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Coopérative  
 ♥ 28 : **Baptiste VIENNOT**, technicien de maintenance, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 36 rue Jean Jaurès et **Christelle BASHIYA**, assistante comptable, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 36 rue Jean Jaurès

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

# Décès

## Décembre 2015

- 25 : **Gilbert KLEIN**, retraité, 85 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet

## Janvier 2016

- 11 : **Christine EPPERS**, sans profession, 59 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Jean Jaurès  
 - 17 : **Gilberte BLEU**, retraitée, 82 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 1 Villa Mon Logis

## Février

- 07 : **Jacques DUJARDIN**, retraité, 77 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Carnot  
 - 12 : **Geneviève WUERTZ** veuve FERREBEUF, retraitée, 96 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Résidence de la Moline  
 - 13 : **Sandrine de GROUCHY**, directrice du département de développement, 47 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 20 rue de la Coopérative  
 - 13 : **Antoine CAMPS**, retraité, 83 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7, Impasse des Huerdets  
 - 14 : **Elisabeth KERGROACH**, 67 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 11 rue Perchehaie  
 - 22 : **Gaston PHILIPPE**, 88 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Thénard  
 - 24 : **Geneviève LHIVERT** veuve PINAULT, retraitée 93 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline  
 - 24 : **Jean MONTEFERRARIO**, retraité, 98 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

- 26 : **Gérard BÉZANGER**, retraité, 76 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5, Rue Corneille

## Mars

- 1er : **Lucien PRÉVOST**, retraité, 91 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 8, rue Pasteur  
 - 02 : **Didier TRUGEON**, retraité, 63 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 27, rue du Clos Balduc  
 - 13 : **Robert GLOTON**, retraité, 78 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 Impasse Jean Jaurès  
 - 16 : **Paulette FERRÉ** veuve SIMON, retraitée 89 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 82 rue de la Haute Moline  
 - 16 : **Bernadette TOLPE** épouse CHEBLI, retraitée, 63 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 rue Villon  
 - 23 : **Mauricette BACHELIER** veuve GROSJEAN, retraitée, 91 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 1 rue Ronsard  
 - 24 : **Lydie FERRANT**, agent territorial spécialisé en école maternelle, 59 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 9 Villa Mon Logis  
 - 24 : **Bernard DÉSAGE**, retraité, 75 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 Impasse Clovis Laroche  
 - 25 : **Odette DUPUY** veuve MOUROT, retraitée, 95 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

## Avril

- 02 : **Denise LAHACHE** veuve GRIMA, retraitée, 88 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

- 03 : **Jeanne LELOUP** veuve DÉCEMBRE, retraitée, 94 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline  
 - 11 : **Valentine LEYMONERIE** veuve BRUNET, retraitée, 94 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 42 Avenue des Sapins  
 - 12 : **Damien GOUVERNET**, sans profession, 32 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet  
 - 12 : **Michèle DI MEGLIO** épouse LOPEZ, assistante maternelle, 61 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 27 rue des Templiers  
 - 12 : **José DE QUEIROZ**, retraité, 91 ans domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 Route de Rosières  
 - 13 : **Bruno FAUCHOT**, sans profession, 56 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet  
 - 13 : **Claude VERGNAUD**, retraité, 68 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 11 rue Henri Dunant  
 - 21 : **Joseph VALLI**, retraité, 88 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 15, rue Carnot  
 - 29 : **Pierre FAYS**, retraité, 92 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de La Haute Moline, Maison de retraite la Moline

## Mai

- 14 : **Christian LASSALLE**, retraité, 72 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 4 Route Marcel Bidot  
 - 15 : **Dany BERTRAND**, peintre en bâtiment, 47 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet  
 - 29 : **Marguerite BILLION**, retraitée, 88 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 62 Avenue Auguste Terrenoire

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles.



# Un Beau Dimanche



*À Saint Julien Les Villas*

*Edition 2016*

*à l'honneur des festivités*

## « l'Italie »

*Avec nos amis de Rivergaro*

*Samedi 28 août 2016 : de 15h00 à 23h00*

*Dimanche 29 août 2016 : de 10h00 à 18h00*

### Samedi 28 Août 2016

- 15 h00 :** Animations pour les enfants  
Stands création de masques pour le défilé
- 17h30 :** Défilé costumé dans les rues de la commune sur le thème de l'Italie
- 18h30 :** Concert de l'Association Envol Musical
- 19:00 :** Repas dansant « l'Italie pour un soir » ouvert à tous
- 22h30 :** Feu d'Artifice (Hôtel de Ville)

### Dimanche 29 Août 2016

- 10h00 :** Marché Nature Champenois et Italien  
Animations pour les enfants
- 11h00 :** Inauguration de l'exposition photos sur la rétrospective du jumelage
- 11h30 :** Apéritif offert par la municipalité
- 12h30:** Repas franco-italien ouvert à tous
- 14h00 :** Conférence de Mme Patricia Bizarri : « la bataille de la Trebbia » suivie d'un concert de l'Harmonie L'Indépendante
- 15h00 :** Quizz sur l'Italie
- 16h00 :** Projection d'un film sur le thème de l'Italie avec l'association Cine3@ube
- 17h00 :** Chants et danses sur le thème de l'Italie
- 20h00 :** Soirée dansante à la salle polyvalente organisée par le comité de jumelage sur réservation 35€

*Restauration sur place*

*le Samedi soir et le Dimanche Midi*

*Les festivités se dérouleront sur le parvis de l'auditorium*